

3. Les appareils sans pression ne font pas pénétrer l'air humide assez profondément.

4. L'opération de la désinfection par un instrument à vapeur humide sous pression dure généralement 15 minutes. Après les 5 premières minutes, il est bon de laisser échapper la vapeur, au cas qu'il se soit formé des couches d'air difficiles à traverser.

Pour le séchage, on laisse échapper la vapeur ; cette opération doit durer environ 20 minutes.

Trouvons nous ces qualités dans l'appareil de M. Davis. — La température peut être élevée à 260 degrés fahrenheit, (environ 105 degrés centigrades).

L'appareil est à double paroi : c'est entre ces deux parois que circule la vapeur. Si l'on veut faire pénétrer cette vapeur à l'intérieur, il suffit simplement d'ouvrir un tuyau percé de trou qui a son origine dans la paroi interne. La vapeur contenue entre les deux parois pénètre dans ce tuyau et se répand dans tous les objets à désinfecter. Pour le séchage l'on ferme ce tuyau ; on laisse échapper la vapeur et l'on continue à chauffer ; l'air sec amène une desseccation parfaite des objets désinfectés.

Un procès à propos de Quarantaine

D'après les lois des Etats-Unis, un Etat particulier a-t-il le droit d'imposer une quarantaine, aux voyageurs étrangers qui ont subi aux frontières l'examen de l'inspecteur sanitaire des Etats-Unis ? — Oui.

Qui doit payer les frais occasionnés par ces quarantaines ? Les compagnies de chemin de fer ou de bateaux, qui transportent ces voyageurs.

Telles sont les décisions que viennent de rendre les juges de la Cour de Circuit du Michigan.

La compagnie de chemin de fer de Minnéapolis au Sault S'te-Marie, avait présenté une motion pour obtenir un bref d'injonction à l'effet d'empêcher le Conseil d'hygiène du Michigan, de retenir leurs passagers en quarantaine et d'opérer une nouvelle désinfection de leur bagage.

Les juges ont décidé que :

1. Chaque Etat a le droit d'établir un Conseil d'hygiène et d'en sanctionner les règlements.

2. Chaque Etat a le droit d'établir un système de police sanitaire et de désinfection particulier : il est beaucoup d'Etats qui jugent que l'inspection aux frontières n'est pas suffisante ; ils ont le droit d'en exiger une nouvelle avant de permettre l'entrée de leur territoire.

3. Les coûts et les frais d'une telle quarantaine peuvent légalement être chargés aux compagnies de chemins de fer, comme étant des dépenses incidentes à leur genre de trafic.

L'arrêt de l'eau

Cesser de fournir de l'eau à une famille parce qu'elle ne paye pas, est un moyen barbare de percevoir la taxe.

L'eau est une matière de première nécessité à la vie humaine.

Une famille ne peut pas ou même ne veut pas payer sa taxe d'eau